CS Coop Le 110
CENTRE SOCIOCULTUREL COOPÉRATIF
Tél : 01/72/59/53/65 - cscoop110@gmail.com

Direction du centre socioculturel coopératif “CS Coop Le 110”

Le CS COOP Le 110 recrute son.sa directeur.trice :

1. Profil du poste :

- CDI - Temps plein.
- Rémunération statut cadre : *selon la Convention collective nationale des acteurs du lien social et familial*
- Diplômes et expériences souhaités : minimum niveau II DESJEPS ou CAFDES, niveau I et/ou expérience significative, dans les domaines du développement social local, gestion de structures, ESS
- Expérience de direction et gestion appréciée, compétences relationnelles et rédactionnelles avérées, appétence pour l'Économie sociale et solidaire.
- Recrutement souhaité au plus tard pour Avril 2020
- Vous agissez sur délégation de la Présidence et vous pourrez sur invitation participer aux réunions du Grand Conseil. Comme le prévoient les statuts du CS Coop le 110, après 12 mois d'ancienneté dans la coopérative, vous deviendrez membre à part entière de la coopérative et siègerez dans les instances délibératives en tant que coopérateur.trice “salarié.e associé.e”[1].

2. Présentation de la structure SCIC

Le Centre Socioculturel Coopératif de Saint-Denis, premier centre social à statut coopératif, inscrit son action dans les projets du territoire sur lequel il s'est implanté avec l'ambition de favoriser des pratiques de solidarité locales, nationales et internationales ainsi que le maintien et le renforcement de liens sociaux de proximité. Partie prenante du développement social de la ville, ce projet innovant et expérimental est financé par la Municipalité de Saint-Denis et de la CAF.

Elle implique de fait la coopération de multiples acteurs.trices sensibles au développement de l'animation de la vie sociale locale, qu'ils.elles soient salarié.e.s, bénéficiaires des prestations proposées, partenaires impliqués dans l'activité de la coopérative (habitant.e.s, bénévoles, collectivités publiques, associations, institutions, entreprises...).

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales.

[1] Source : statuts du CS COOP Le 110 SAS SCIC

CS Coop Le 110
CENTRE SOCIOCULTUREL COOPÉRATIF
Tél : 01/72/59/53/65 - cscoop110@gmail.com

FICHE DE POSTE

1. Pilotage coopératif du projet

Vous conduisez la mise en œuvre quotidienne du projet du 110 avec les associé.e.s et les habitant.e.s et vous assurez sa promotion et sa visibilité auprès de ses partenaires locaux et institutionnels en lien avec les décisions collectives de l'instance du Grand Conseil

Au sein de la coopérative :

- Vous garantissez avec les coopérateurs disponibles le fonctionnement quotidien de la structure (ouverture, accueil, maintenance, entretien…)
- Vous favorisez leur appropriation des enjeux stratégiques (projet socio-économique, politique salariale, communication)
- Vous contribuez à l'organisation et à l'animation des instances (commissions thématiques, Grand conseil, AG)

Dans le cadre des conventionnements partenariaux :

- Vous produisez les éléments nécessaires au respect des conventions institutionnelles qui contribuent au financement du projet (bilans, prévisions)
- Vous veillez au renouvellement des conventions et à leur évolution (prestations)
- Vous assurez visibilité et coopération avec le réseau des centres sociaux et des coopératives par vos engagements dans des instances de coopérations locales et par le biais de conventionnements partenariaux

Vous veillez à la bonne circulation de l'information et au développement de la stratégie de communication de la coopérative

Au sein de la coopérative :

- entre ses membres
- entre les salarié.e.s et les bénévoles
- auprès des usagers

Sur le territoire :

- avec les habitants
- avec les partenaires et les acteurs locaux (associations, entreprises, institutions...)

En mobilisant et en agrégeant les différentes propositions :

- des associé.e.s
- des usagers
- des partenaires

En garantissant une diffusion adaptée à chaque enjeu à caractère social-culturel-commercial :

- qualité des supports et des contenus
- périmètres et publics cibles

Vous créez les conditions favorables à une bonne représentation de la coopérative par ses associé.e.s

- au sein des espaces de coopération partenariale (comité, conseil,..)
- dans les temps à caractère évènementiel (célébrations, festivals, fêtes locales, inaugurations,...)

Vous coordonnez les moyens et les ressources et vous gérez le budget de la coopérative

Au sein de la coopérative :

- avec les salarié.e.s
- avec les associé.e.s
- avec la Présidence

En lien avec les partenaires financiers :

- en assurant le suivi et le respect des conventions partenariales
- en recherchant de nouveaux partenariats
- en assurant une veille sur les appels à projet

Vous contribuez à la formalisation d'outils de mesure, d'analyse et de développement de l'activité économique et sociale du 110

Au service de la coopérative et en lien avec les associé.e.s : - détermination d'indicateurs sociaux et économiques - évaluation des impacts : services rendus/objectifs poursuivis - articulation entre activités marchandes et non marchandes - stratégie d'investissement et de production	Sur le territoire, auprès des usagers-clients, des fournisseurs et des autres partenaires rattachés à la production de services et de biens : - satisfaction / qualité - concurrence / coopération locale - réputation / reconnaissance "ESS" - politique tarifaire / utilité sociale - intérêt collectif / solidarité

2. Gestion et administration de la coopérative

Vous pilotez une stratégie de gestion collaborative pour le développement et la mise en œuvre du projet social de la structure (agréments CAF)

Chaque année conformément aux statuts de la coopérative, vous procédez à la co-élaboration de : - l'inventaire - du bilan (activités et financier) - du compte de résultat	Au cours de la première année de votre recrutement vous accompagnez les associé.es et les usagers dans la rédaction collective : - du règlement intérieur

Tout au long de l'année, vous veillez à être force de proposition en assurant :
- la préparation des instances délibératives de la structure
- la bonne exécution de l'exercice social en cours
- la co-définition des enjeux liés à l'exercice prévisionnel de l'année à venir
- la continuité des travaux amorcés et menés par les coopérateurs.trices

3. Gestion des richesses humaines et emplois

- Vous accompagnez l'équipe salariée dans l'exécution de ses missions en appliquant un style de management participatif
- Vous impulsez un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression des équipes salariées et bénévoles
- Vous permettez l'appropriation des enjeux par l'ensemble des équipes
- Vous favorisez le développement des compétences individuelles et collectives des équipes
- Vous proposez et mettez en oeuvre une gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des plans de formation qui soit adaptée aux besoins en ressources humaines de la structure en tant qu'organisation collaborative
- Vous poursuivez l'enjeu stratégique de la coopérative de création d'emplois locaux
- Vous connaissez la législation sociale et conventionnelle liée au statut de la structure et du personnel
- Vous assurez un accompagnement adapté des bénévoles d'activités
- Vous recherchez les moyens les plus pertinents pour identifier et valoriser au profit des personnes et du projet, les compétences localement transférables et mobilisables

Si ce poste vous intéresse, merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation avant le 10 janvier 2020 à l'attention du Président Monsieur Julien Villain par courriel : presidence@cscoop-le110.fr avec copie à l'adresse administrative de la coopérative : cscoop110@gmail.com